**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR**

# BANQUE

# PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

**ECONOMIE GENERALE ET**

**ECONOMIE D'ENTREPRISE**

**SESSION 2004**

\_\_\_\_\_\_\_\_

**Durée : 3 heures**

**Coefficient 2 : BTS Assurance**

**Coefficient 2 : BTS Banque**

**Coefficient 3 : BTS Professions immobilières**

\_\_\_\_\_\_\_\_

**Aucun matériel autorisé.**

**Annexe 1 : Alternatives économiques, hors-série, n°56, 2ème trimestre 2003**

**Annexe 2 : Liaisons sociales, Bref social n°13976, jeudi 25 septembre 2003**

**Commission des comptes de la Sécurité sociale- septembre 2003**

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu’il est complet.**

**Le sujet comporte 5 pages, numérotées de 1 à 5.**

**PREMIERE PARTIE: TRAVAIL METHODOLOGIQUE (10 points)**

**À partir de l'annexe 1 et de vos connaissances :**

1. Commentez le graphique.
2. Décrivez le rôle que peut jouer l'État dans un système d'économie de marché.
3. Expliquez en quoi les prélèvements obligatoires peuvent être un frein à la croissance.

**À partir de l'annexe 2 et de vos connaissances :**

1. Analysez 1' évolution des dépenses de santé de 1997 à 2002 et exposez les causes de cette évolution.

Recherchez les mesures préconisées par le gouvernement pour sortir de cette impasse.

**DEUXIEME PARTIE: DEVELOPPEMENT STRUCTURE (10 points)**

L'Oréal- les secrets de la plus belle entreprise française- des labos qui innovent à tour de bras, un marketing rouleau-compresseur, une diversification réussie, une mondialisation totale, des bénéfices au top, c'est la recette universellement reconnue mais jamais égalée du numéro 1 mondial de la beauté (Extrait de Capital- juin 2003).

En octobre 2002, le groupe Lagardère mettait 1,25 milliards d'euros sur la table pour racheter la branche édition du géant des médias Vivendi Universal, contraint de brader ses actifs pour se désendetter [...] (Extrait d'Alternatives économiques- septembre 2003).

Dans un développement structuré, vous traiterez le sujet suivant :

**La diversification des activités est-elle**

**un facteur de réussite pour l'entreprise ?**

**Les prélèvements obligatoires freinent-ils la croissance?**

****

Si le capitalisme se caractérise par l'essor de l'économie marchande et de l'entreprise privée, l'État a toujours joué un rôle essentiel dans le développement économique et social.

Au point qu'aujourd'hui, dans toutes les démocraties, la bonne marche de l'économie et le niveau de l'emploi sont parmi les enjeux majeurs du débat politique.

Certes, les théories libérales qui plaident en faveur d'un Etat modeste sont revenues à la mode depuis le début des années 80, mais, en pratique, tous les gouvernements continuent de se considérer en charge de l'état de l'économie. Une responsabilité qui ne se limite pas à la conduite de la politique économique : l'ensemble des administrations (État, collectivités locales, sécurité sociale) pèse un poids croissant dans la production et dans l'allocation des richesses, comme en témoigne le niveau atteint par les prélèvements obligatoires dans toutes les économies développées. Alors que le taux de ces prélèvements était de l'ordre de 10% au début du XIXe siècle dans les pays les plus avancés, il est désormais trois à cinq fois supérieur.

**Au nom de la justice sociale**

La théorie économique dominante admet que l'action de l'État se justifie au nom de la justice sociale, en considérant que le marché est toujours plus efficace pour produire ou distribuer des biens et des services. La dialectique Etat-marché ne peut cependant se résumer à une opposition entre justice et efficacité. Le bon fonctionnement des marchés dans une économie développée suppose que l'État définisse et fasse respecter le cadre institutionnel dans lequel les agents privés opèrent. Il doit aussi produire les biens publics indispensables à une croissance durable : formation de la main d'œuvre, santé publique, infrastructures, qualité de l'environnement. Des biens que le marché ne produit pas spontanément de manière satisfaisante. [ ... ]

C'est pourquoi, au fur et à mesure de leur développement, les pays consacrent une part croissante de leurs richesses (c'est-à-dire du travail humain) à produire de l'éducation, de la santé des infrastructures, de l'entretien de l'environnement, de la prise en charge des personnes âgées, etc... Des dépenses qui ont pratiquement partout en commun d'être financées en partie, sinon en totalité, par l'impôt ou les cotisations sociales.

**Une affaire de comparaison**

La hausse des prélèvements qui en résulte pose-t-elle problème ? Au niveau individuel, elle est toujours douloureuse, parce qu'elle réduit la part du revenu dont chacun peut disposer librement. Pour ce qui concerne l'efficacité générale de l'économie, la hausse des prélèvements obligatoires est dénoncée comme une menace pour la croissance, parce qu'elle désinciterait les agents à travailler plus et à créer davantage de richesses. L'économiste américain Arthur Laffer est ainsi devenu célèbre en formulant l'idée qu'une trop forte hausse de l'impôt, par son effet négatif sur l'activité économique, réduirait en fait la masse globale des recettes fiscales.

L'existence d'un lien de causalité entre le taux de prélèvements obligatoires et la croissance ne se vérifie pas empiriquement. Cette idée repose sur une analyse simpliste des comportements humains. On ne travaille pas uniquement en fonction du revenu. La motivation au travail dépend d'autres facteurs.[ ... ]

**Alternatives économiques- hors-série n°56 - 2e trimestre 2003**

**PROJETS**

**Principales mesures du PLFSS 2004 (projet de loi de financement de la sécurité sociale)**

Ce projet de loi comporte essentiellement des mesures d'urgence destinées à stabiliser le déficit prévisionnel de la branche maladie en 2004. Le déficit du régime général devrait être limité à 11 ,2 milliards d'euros en 2004 après les mesures du PLFSS (au lieu d'atteindre 14,7 milliards d'euros)[ ... ]

**Stabiliser les comptes de l'assurance maladie**

Le PLFSS prévoit des mesures destinées à modérer les dépenses maladie à hauteur de 1,8 milliards d'€ :

* Revalorisation du forfait journalier à l'hôpital qui passera de 10,67 € à 13 € (150 millions d' € d'économies pour le régime général). Cependant, une réduction du forfait est prévue pour les séjours psychiatriques afin d'éviter de pénaliser les malades qui alternent hospitalisation et intégration en ville.
* Baisse de 65 à 35% du remboursement de l'homéopathie (70 millions d'€ d'économie tous régimes).
* Baisse des marges des grossistes répartiteurs (83 millions d'€ d'économie pour le régime général).
* Limitation de la prise en charge à 100% aux actes médicaux les plus coûteux, dont la cotation est supérieure à 50, et aux soins réalisés dans les seules périodes d'hospitalisation au cours de laquelle l'acte est réalisé ou consécutives à cette hospitalisation (mesure réglementaire). Les autres soins non liés à l'acte exonérant seront remboursés selon le droit commun (500 millions d'€ d'économie pour le régime général).
* Meilleur contrôle des admissions en Affection Longue durée (ALD) et des arrêts de travail [...]
* Développement des accords de bon usage des soins.
* Poursuite de la politique de déremboursement des médicaments à service médical rendu insuffisant.
* Augmentation du nombre de groupes génériques sous tarif forfaitaire de responsabilité, et inscription possible dans le groupe génériques dès l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché par le générique.
* Mise en œuvre de mesures de gain de productivité et d'économie dans la gestion administrative de la CNAM (60 millions d'€ d'économie).
* Responsabilisation des assurés par l'exclusion du remboursement des actes effectués en dehors de toute justification médicale (obtention d'un certificat médical pour une licence sportive, etc.).

**Trois nouvelles recettes**

Le PLFSS crée trois nouvelles recettes (1 ,05 milliards d'€) :

* Hausse de la taxe sur la promotion pharmaceutique (150 millions d'€) [...]
* Augmentation des prix du tabac en 2004 dont la totalité sera affectée à la Sécurité sociale (gain espéré de 800 millions d'€).
* Amélioration de l'efficacité des recours des caisses de sécurité sociale contre les tiers assureurs dans les accidents sportifs ou de voitures (100 millions d'€) [...]

**Liaisons sociales, Bref social n°13976, jeudi 25 septembre 2003**

**Les dépenses de santé**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **1997** | **1998** | **1999** | **2000** | **2001** | **2002** |
| **Objectif de dépenses**  **(en milliard d’euros)** | 91,5 | 93,6 | 96 | 98,4 | 101,9 | 105,8 |
| **Evolution par rapport à 1' année précédente (en%)** | 1,7 | 2,3 | 2,6 | 2,5 | 3,5 | 3,8 |
| **Dépenses réelles de santé**  **(en milliard d’euros)** | 91,4 | 95,1 | 97,6 | 103 | 108,8 | 116,7 |

**Taux de croissance année par année des dépenses réelles de santé de 1998 à 2002**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **1998** | **1999** | **2000** | **2001** | **2002** |
| 4,0 | 2,6 | 5,5 | 5,6 | 7,2 |

**Le niveau de déficit de l’assurance maladie**

**interdit un retour spontané à l’équilibre**

Si la situation dégradée du régime général tient en partie à la mauvaise conjoncture, elle est aussi liée à des causes plus structurelles qu'un retour à une croissance meilleure ne fera pas disparaître ; de ce point de vue, les horizons des branches, et leurs perspectives de redressement à l'horizon des prochaines années, sont assez contrastés. [ ... ]

Plusieurs facteurs contribuent simultanément à cette accélération des dépenses.

**La consommation de soins a connu une augmentation rapide depuis 1997.**

Cette forte croissance peut recevoir des explications structurelles : le vieillissement de la population qui se traduit par une hausse du nombre de personnes âgées dont la consommation médicale est élevée ; le progrès technique qui met à la disposition des patients des traitements plus efficaces mais aussi plus coûteux. La croissance tendancielle est cependant favorisée par la grande liberté dont l'ensemble des acteurs disposent dans le système de soins. Les gains potentiels du système de soins en terme d'efficacité sont sans doute très importants. On peut ainsi simplement rappeler que la France est selon l'OCDE le premier consommateur de médicament par habitant, au-delà même des États-Unis, sans que le bénéfice en terme de santé soit démontré.

**Les années 2002-2003 supportent de surcroît l'impact de mesures financières exceptionnelles dont l'incidence est à peu près simultanée:**

- les créations d'emploi dans la fonction publique hospitalière liées aux programmes de santé publique et à la mise en place de la réduction du temps de travail, s'ajoutant à des revalorisations salariales importantes négociées à partir de l'année 2000 dans le secteur public et à partir de l'année 2002 dans les cliniques;

- des revalorisations tarifaires accordées aux professionnels de santé libéraux en 2002 et 2003 ; ces revalorisations se traduisent par une progression très significative des honoraires par professionnel et des revenus.

À l'augmentation de la consommation, des tarifs des actes ou des dépenses d'établissements s'ajoute une croissance régulière du taux moyen de remboursement. En effet, le nombre des assurés exonérés du ticket modérateur augmente très rapidement. [ ... ]

Parallèlement, on constate une déformation générale de la consommation de soins au profit des soins les mieux pris en charge par l'assurance maladie, ce qui a tendance à pousser à la hausse le taux moyen de remboursement des soins. (La prescription des médicaments remboursés à 65 % augmente beaucoup plus rapidement que la prescription des médicaments remboursés à 35 %). [ ... ]

*Commission des comptes de la Sécurité Sociale- septembre 2003*